

LE DEONTOLOGIE ET LA NON-DISCRIMINATION



PARTICIPANT(S) :

Professionnels du secteur de l'immobilier.

ORGANISATION :

Durée : 04h (0,5 jour)

Lieux : Campus du lac ou Campus de Libourne

INTERVENANT(S) :

Formateur expert en Immobilier.

ELIGIBILITE :

VALIDATION DE LA FORMATION :

L'intervenant mesurera, tout au long de la formation, l'acquisition des connaissances des participants à travers la mise en place de situation in situ.

Délivrance d'une attestation de formation conforme à la législation en vigueur.

Un support de cours sera remis à chaque participant.

CAMPUS DU LAC

N° SIRET 410 581 102 00010

Code APE-NAF 8542Z

N° Existence 7233 042 4333

Site de Bordeaux

10 rue René Cassin - CS 31996 -

33071 Bordeaux Cedex

Tél. 05 56 79 52 00

campus@formation-lac.com

Site de Libourne

7 Bis rue Max Linder 33504

Libourne Cedex tél : 05 57 25 40

40

campus@formation-lac.com

OBJECTIFS

Nature de l'action : Acquisition de compétences et rappel de la législation

- Respecter les principes des lois en vigueur.
- Garantir la sécurité d'une transaction immobilière sur les plans juridique et déontologique.

MÉTHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES

Dynamique pédagogique qui favorise l'engagement de chacun dans une vraie réflexion.

L'interactivité sera soutenue par l'alternance d'apports théoriques, d'analyse de pratiques et de partages collectifs des expériences.

CONTENU DU PROGRAMME

La déontologie entourant la profession d'agent immobilier

- Le code de déontologie
- Le CNTGI

Le respect du principe de non-discrimination

- Les exemples de discrimination
- Les sanctions encourues
- Les actions à mener pour lutter contre la discrimination